



Demande de renseignement

Par **Efemy**, le **11/03/2013** à **17:21**

Bonjour voila j'ai étai condamn  en 2008 pour co t et blessure a une amende pour la victime deux 2500 euro et 3800 euro pour son entreprise car son entreprise a  t  parti civil car il na pas put allez travailler  pre le jugement avait quelque probl me pour payer j'ai  t  convoquer par le juges pour convenir une somme a payer tous les mois , se que j'ai fait j'ai payer la victim  la totalit s et depuis 2 ans plus rien jusqu'  aujourd'hui ou je trouves une lettre d'un huissier de justice(AVIS DE PASSAGE) it ratif commandement de payer 535, que puije faire entreprise a pris un avocat ou il a transmis a un huissier il mi ya pas prescription vous pouvez m'aider svp dioje prendre un avocat ou se que je doit faire en me demande la somme de 3800 euro et 400 pour frais d'avocat que je ne comprend pas merci j'attente v tres r ponse avec impatience .
Cordialement

Par **citoyenalpha**, le **12/03/2013**   **04:33**

Bonjour

les frais d'avocat n'ont pas  tre pay  sauf d cision du tribunal. V rifier la d cision du jugement.

Si l'entreprise vous r clame les 3800 euros elle le peut suite   la d cision d finitive. Elle peut, faute de proc der au paiement, proc der   l'ex cution forc e de la d cision par voie d'huissier.

Vous pouvez consulter gratuitement un avocat pour vous informer. Renseignez vous aupr s

de votre mairie.

Vous penserez à vous munir du jugement ainsi que de la lettre de l'huissier.

Restant à votre disposition.

Par **Efemy**, le **12/03/2013** à **05:08**

Bonjour

Je vous remercie, je vais aller chercher ce jour au cabinet de l'huissier et de voir se qui ont à me remettre, j'ai une décision du juge qui m'avait convoqué avec la victime car je n'arrive pas à payer la somme demandée et le juge a ordonné de payer tous les 30 du mois à une somme de 50 euros à la victime mes rien en ce qui concerne l'entreprise qui se trouve en Allemagne je vous communiquerai la suite et merci énormément citoyenapha si je dois payer je parait avec mensualité je vais voir encore mille merci.